

**COMPTE RENDU de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Statutaire
de Marseille du 3 juin 2023
Ligue de l'enseignement – FAIL13**

La réunion est ouverte par la Présidente, Mme Guilhem Suzanne :

Le 11 juin 2022, nous étions réunis, Ligue de l'Enseignement – FAIL 13 et USEP 13 au Z5 d'Aix les Milles. Ce samedi 3 juin 2023, nous nous retrouvons dans un autre lieu emblématique : une école élémentaire et maternelle de Marseille. Ce lieu revêt pour nous aujourd'hui un fort symbole car nous sommes un mouvement complémentaire de l'école publique. Je tiens à remercier Elisabeth Renaud, Présidente de l'USEP 13, d'avoir permis de nous retrouver ici. Un grand merci aux Directrices des écoles élémentaire et maternelle Arenc Bachas de nous ouvrir grandes les portes de leurs écoles, enfin, merci à nos équipes qui ont assuré la communication et l'organisation de ces AG, tout particulièrement Farida et Auréline.

Avec Elisabeth Renaud, je voudrais exprimer notre plaisir, celui de la Ligue de l'Enseignement – FAIL13 et celui de l'USEP13, de tenir ensemble nos AG statutaires, affirmant l'unité de notre mouvement dans notre volonté commune d'agir ensemble et de partager notre détermination à œuvrer pour la promotion et le développement des valeurs qui sont les nôtres.

Ce moment me permet au nom de notre mouvement de remercier toutes les personnes présentes : représentants d'associations mais aussi la municipalité de Marseille avec la présence de Mme Batoux, adjointe en charge de l'éducation populaire, M. Admed Heddadi en charge du lien social, de la vie associative et des CS ainsi que Monsieur le Directeur de la Drajep.

M. Etienne Butzbach, Vice-président de la Ligue de l'Enseignement en charge de l'éducation et du numérique, votre présence nous honore.

La Fédération des Bouches du Rhône reste une structure militante au moment où notre pays est traversé par de profonds questionnements, voire de bouleversements, nous pensons que s'associer est une force, le mouvement associatif est une des clés du renouveau, nous devons avoir l'ambition de porter la parole de tous ceux et celles qui par un engagement libre et volontaire s'investissent au service de l'intérêt général au sein de nos associations.

Dans le contexte actuel de mise à mal de la démocratie, et face à l'impact des nouveaux modes de communication qui fracturent les relations humaines, nous souhaitons saluer l'importance que revêt le tissu associatif qui maintient et crée du lien social.

En conséquence, nos Conseils d'administrations et nos services dirigés par Isabelle Dorey, Directrice Générale de la Ligue de l'Enseignement – FAIL 13 et son Directeur adjoint Karim Touche, la Déléguée départementale de l'USEP 13, Sylvaine Jannez, ont souhaité lors de nos AG mettre à l'honneur et, valoriser l'engagement de notre tissu associatif. Ainsi nous aurons un temps d'échange après avoir visionné des extraits de films que nous propose l'association Dodeskaden, « notre engagement au fil du temps » puis, pour ceux et celles qui le souhaitent sous la forme d'un forum, vous pourrez nous parler des actions que vous menez, un temps que

Compte Rendu de l'AG de Ligue de l'enseignement-FAIL13
de Marseille du 3 juin 2023

nous souhaitons un moment d'échange, de témoignage, d'enrichissement mutuel, de connaissance et de reconnaissance.

Après un repas préparé avec soin par des mamans du Quartier qui entretiennent un lien affectif fort avec cette école et que nous aurons l'occasion de remercier, nous tiendrons l'après-midi notre AG statutaire avec présentation des rapports d'activités et financiers.

Bonnes Assemblées Générales à tous et à toutes sachant que :

« Nous travaillerons ensemble pour soutenir le courage là où il y a la peur, pour encourager la négociation là où il y a le conflit, et donner l'espoir là où règne le désespoir » Nelson Mandela.

A 14h30, les participants aux deux AG rejoignent les différentes salles afin de tenir leurs AG respectives. La Présidente ouvre l'Assemblée Générale de la Ligue de l'enseignement –FAIL13 à 14h30.

Suzanne Guilhem nous présente le Rapport Moral 2022/2023 :

Nous voilà réunis pour la tenue de cette AG dans sa partie statutaire, dans cette école Arenc Bachas où nous sommes accueillis chaleureusement, en tant que mouvement complémentaire de l'école publique, nous en sommes honorés.

Présidente de cette fédération, au nom du Conseil d'administration dont les membres sont élus en AG, avant que vous soit exposé le rapport d'activité extrêmement riche qui revient sur la période qui court du 11 juin 2022 au 3 juin 2023, il m'appartient de vous rapporter comment ce CA a travaillé durant cette année de fonctionnement marqué par une reprise d'activités intense et de vous indiquer les grandes lignes de nos actions ainsi que les orientations que nous comptons mettre en œuvre.

Nous avons poursuivi et garanti la continuité de la vie statutaire de notre mouvement ainsi : 10 bureaux, 9 CA, 1 CA extraordinaire (lié à la situation dans les Centres Sociaux) ont été tenus, la commission des finances s'est réunie 3 fois, conformément à notre règlement intérieur, la Commission d'Administration Générale s'est réunie 1 fois, les comptes rendus de ces différentes réunions statutaires rédigés par notre secrétaire général, Charly Pirani sont consultables. Les différentes commissions se sont réunies régulièrement les comptes rendus de ces réunions sont aussi consultables.

Je remercie tous les membres du CA pour leur investissement dans ce fonctionnement démocratique.

Cette année 2022 a été marquée par la reprise de l'ensemble de nos activités même si la rude épreuve que nous avons traversée a laissé des séquelles, y compris dans le fonctionnement de nos associations affiliées, séquelles liées à des difficultés sociales, économiques engendrant peurs, méfiance et repli sur soi.

La Ligue de l'Enseignement – FAIL 13, l'ensemble des services, ses cadres, salariés et bénévoles ont démontré leur volonté d'être présents sur le terrain aux côtés des associations affiliées, aux côtés de toutes les populations, en permettant à notre réseau de développer leurs activités culturelles, sportives, éducatives, activités de formation, de vacances et loisirs, de solidarité internationale, d'innovation économique et sociale. Je voudrais remercier chaleureusement l'ensemble des équipes qui ont fait preuve de professionnalisme, de responsabilité, de bienveillance et de chaleur humaine sous l'impulsion efficace d'Isabelle Dorey et de Karim Touche.

L'activité importante déployée durant cette année par tous les acteurs et actrices de notre fédération a démontré l'adaptabilité, l'inventivité mais aussi la volonté d'œuvrer au service de tous et de toutes pour comprendre le monde d'aujourd'hui et inventer celui de demain que nous

Compte Rendu de l'AG de Ligue de l'enseignement-FAIL13
de Marseille du 3 juin 2023

souhaitons « autre » en promouvant une citoyenneté éclairée, en rassemblant et encourageant le pouvoir d'agir.

Nos associations USEP, UFOLEP, socio culturelles, amicales laïques, affiliées, soit quelques 600 associations sur le département des Bouches du Rhône ont également multiplié leurs actions faisant preuve de savoir-faire. Présentes sur tout le territoire départemental, elles ont ainsi poursuivi la création et la consolidation de ce tissu social plus que jamais nécessaire.

Les centres sociaux / maisons pour tous, les crèches, le dispositif France services, que nous gérons ont développé une grande activité en maillant leur territoire à l'écoute des populations souvent précarisées.

L'action sociale développée par notre Fédération depuis de longues années a permis d'enranger des compétences, maintenant reconnues dans les collectivités locales, dans les services de l'Etat ; ce présent rapport nous permet de les remercier pour leur confiance et reconnaissance. Ces compétences nous permettent d'appréhender le vivre et agir ensemble en améliorant la compréhension des enjeux de la solidarité, à savoir, non une sorte d'incantation pour avoir bonne conscience, mais une possibilité donnée à chacun chacune de se former, de s'éduquer tout au long de la vie, de faire face aux aléas du monde.

Cette réflexion, nous la voulons collective pour retrouver et consolider les liens nécessaires dont les plus fragiles d'entre nous, entre autres, ont besoin.

Cette année 2022 a été l'année de démarrage de notre projet fédéral voté en 2022 lors de l'AG. Il permet de nous apporter la lisibilité utile à la compréhension de nos actions et engagements futurs, il apporte cette nécessaire cohésion pour agir ensemble au sein de notre Fédération. Ses objectifs sont de réduire les différentes fractures tant sociales que culturelles.

Un des axes de ce projet, sur lequel nous avons mis l'accent cette année est celui de la protection de l'environnement : notre réflexion a permis d'orienter nos actions vers un monde durable pour toutes et tous. Nous devons contribuer à la construction d'un monde plus harmonieux, plus respectueux de notre environnement. Ensemble, nous devons nous impliquer dans le processus de la transition écologique, celle-ci exige la participation de toutes et tous. L'urgence environnementale et climatique nous impose de réaliser un travail pédagogique dans notre société pour favoriser des prises de conscience et rendre acceptables des changements de pratiques que nous ne pouvons pas remettre à plus tard. « *Il y a des causes absolument magnifiques pour les jeunes, la défense de la Terre, la défense de l'humanité, c'est-à-dire l'humanisme* », nous dit E. Maurin.

Notre projet fédéral nous engage aussi sur la réflexion autour du numérique : chacun sait que les nouvelles technologies de la communication ont indéniablement un impact sur nos vies, notre culture, notre économie, nos libertés individuelles. « *Les temps contemporains nous montrent une technique qui se déchaîne en échappant à l'humanité qui l'a produite* », nous dit E. Maurin. Nous poursuivons notre réflexion sur cet axe du projet fédéral afin d'engager notre fédération vers des actions qui permettront à l'outil qu'est le numérique d'être au service de l'éducation et non l'inverse, en promouvant entre autres nos travaux autour de la parentalité.

L'actualité conforte notre volonté d'ancrer nos actions en référence avec nos valeurs de solidarité, de justice sociale, en rassemblant les personnes autour de projets communs, en favorisant l'engagement des citoyens et citoyennes, en privilégiant la démarche collective. L'organisation de cette AG, le thème choisi, celui de l'engagement sont les témoignages de notre volonté exprimée dans notre projet fédéral, à savoir accompagner dans un parcours d'engagement, nos associations, nos adhérents, les habitants du département, ceux qui sont bénéficiaires de nos

actions, nos salariés. Nous devons ainsi mobiliser toutes nos compétences, celles de nos associations affiliées, qu'elles soient sportives autour de l'USEP et de l'UFOLEP, ou culturelles afin que l'ensemble de notre mouvement joue le rôle qui est le sien depuis son origine, éduquer à la citoyenneté.

Notre mouvement d'éducation populaire laïque se trouve devant un chantier à consolider sans doute, sûrement à développer. Notre rôle dans l'éducation, qu'elle soit avec l'école ou tout au long la vie, depuis la petite enfance jusqu'au grand âge, nos actions, nos engagements seront nécessairement impactés par l'actualité qu'il s'agisse des crises migratoires qui endeuillent la Méditerranée, la guerre sur notre continent et ses drames humains, ses conséquences économiques, les différentes discriminations, la laïcité est au cœur de notre action.

Pour poursuivre ces objectifs, notre Fédération peut compter sur un travail rigoureux et dynamique effectué sous la houlette d'Isabelle Dorey Déléguée Générale, de Karim Touche Délégué Général Adjoint, et de l'ensemble des cadres et salariés, qui relèvent quotidiennement les défis qui se présentent. Ce présent rapport se veut être aussi un remerciement chaleureux à cette persévérance et volonté.

Nous savons qu'il faudra combiner transitions et adaptations et donc élaborer des stratégies, être imaginatifs. Au nom de la Laïcité, nous continuerons à nouer des partenariats, à agir avec tous celles et ceux, dans la diversité de leurs origines, de leurs convictions qui souhaitent participer à la vie sociale, politique, ou culturelle.

Notre mouvement associatif, comme d'ailleurs tous les acteurs publics, est aujourd'hui confronté aux mutations de nos sociétés mondialisées et numérisées, à l'individualisme et à un certain affaiblissement des politiques publiques. Notre pays a plus que jamais besoin de l'Éducation Populaire, adossée à l'Économie Sociale et Solidaire, elle a une responsabilité particulière, celle de nourrir des aspirations, d'offrir autre chose que le consumérisme, l'exaltation de l'argent, le cynisme, voire la haine née de l'aveuglement.

A la fédération des Bouches du Rhône, paraphrasant P. Eluard, nous pensons : « *Il n'y a pas d'enthousiasme sans sagesse, ni de sagesse sans générosité* ».

Alors nous avons l'ambition de porter la parole de tous ceux et celles qui, par un engagement libre et volontaire s'investissent au service de l'intérêt général.

Cette présentation est suivie de celle de notre Trésorier, Claude Cazaux. Il présente les comptes arrêtés au 31/12/2022.

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2022

L'année 2022 a été marquée par la reprise des activités suite au COVID.

Le montant des produits s'élève à 21 810 046 €

Le montant des charges à 21 786 455 €

Ces montants traduisent le dynamisme de la Ligue de l'enseignement FAIL13. Leur importance nous impose de repenser la structuration des différents services.

Le résultat de l'année 2022 est de 23 591 €.

Ce résultat tient compte d'une prime exceptionnelle globale de 300 000 € versée aux salariés.

Les recettes de la Ligue FAIL13 ont augmenté de 64% depuis 2017 et de 16% par rapport à 2021, Cet accroissement nécessite une réorganisation des services.

Compte Rendu de l'AG de Ligue de l'enseignement-FAIL13
de Marseille du 3 juin 2023

Analyse du résultat par secteur d'activité :

- **Formation :**

Le résultat est de **-10 343 €**. Cela confirme le redressement du service malgré un début d'année compliqué qui s'explique par une difficulté à remplir les sessions de formation, avec des programmations prévisionnelles de formation retardées.

- **Bafa :**

Le résultat est de **+36 951 €**. Dans la continuité des années précédentes, malgré l'arrêt du dispositif plateforme bafa financé par l'état (80ke).

- **Table de quartier :**

Le résultat est de **-516 €**. L'action continue de se développer, avec une maîtrise de ses coûts.

- **Education :**

Le résultat est de **-10 506 €**. Ce résultat négatif est dû à une perte de financement exceptionnelle de 20 000 € (problématique administrative du financeur), mais qui devrait néanmoins être rattrapée sur 2023 (lutte contre le décrochage scolaire). Le service continue son développement et dépasse le million d'euros de chiffre d'affaire.

- **TAP :**

Les TAP représentent 28% des recettes. Dans la continuité de 2021. Le marché arrive à terme en juin 2023 et doit être relancé pour l'année scolaire 2023/2024.

- **MSAP :**

Le Résultat est de **-1 245 €**. Dans la continuité de 2021.

- **Vacances :**

Le résultat est de **16 074 €**. Ce résultat est dû à un produit exceptionnel de 19 000 € concernant une subvention pour l'Auberge Marseillaise reçue en 2022 pour le fonctionnement 2023. Une attention particulière est à avoir sur le dossier vacances apprenantes DRJSCS qui a du mal à approcher de l'équilibre.

- **Sauze :**

Le résultat est de **-66 732 €**. Ce résultat est en amélioration, mais le loyer du chalet constitue un véritable handicap.

- **Aubagne :**

Le résultat est de **-15 493 €**. Résultat en amélioration par rapport à 2022. Le marché arrive à son terme en août 2023 et doit être relancé pour la rentrée scolaire 2023/2024.

- **Vie Fédérative :**

Le résultat est de **21 249 €**. Reprise de l'activité avec un fort développement des services civiques.

- **Solidarité internationale / Escale méditerranéenne :**

Le résultat est de **-60 619 €**. Ce résultat est dû à un manque de financement sur les Escales méditerranéenne et solidarité internationale (le poste n'est pas couvert en totalité). Nous devons nous concentrer sur la recherche de financements supplémentaires si nous souhaitons à l'avenir poursuivre ces actions.

- **Petite Enfance :**

Le résultat est de **-126 973 €**. Ce résultat s'explique par un taux d'occupation trop faible sur certains équipements par rapport à la capacité d'accueil et la perte des bonus de mixité. A cela s'ajoute un fort taux d'absentéisme du personnel que nous avons dû compenser par le biais de l'appel médical.

Un travail de fond doit être effectué par les directrices de crèches et leur coordinatrice afin de pallier cette situation. L'objectif étant de revenir à l'équilibre pour l'ensemble de nos EAJE, l'attention doit se fixer notamment sur les crèches de St Joseph et l'Estaque.

- **Centres sociaux :**

Le résultat est de **-102 680 €**. Ce résultat s'explique par un manque de pilotage dû à l'absence cette année de direction sur plusieurs centres (Estaque, St Joseph). Les actions n'ont pas été menées en totalité ce qui a freiné le développement des structures.

Le centre social Bompard, la Solidarité et les Musardises doivent également chercher des financements par le biais de nouvelles actions et veiller à l'équilibre de l'existant pour 2023. Le centre social VDH continue son redressement, avec pour objectif d'arriver à l'équilibre sur 2023.

Les fonds propres s'élèvent à 2 866 381 €.

La trésorerie est de 2 957 809 € ce qui représente 2 mois de fonctionnement.

Les provisions pour risques sont comptabilisées à hauteur de 1 304 159 €.

Les fonds dédiés représentent 337 460 €

Notre capacité d'auto-financement est de 284 433 €.

- Philippe Champourlier, expert-comptable du Cabinet FGC, commente quelques chiffres significatifs : les fonds propres de l'association s'établissent autour de 2 millions 866 mille euros, la trésorerie s'élève à 2 957 000 € ce qui représente un peu plus de deux mois de fonctionnement. Des provisions sont constituées à hauteur de 1 million 300 mille euros qui se décomposent en : 343 000 euros pour les primes de départ en retraite, 80 000 euros pour les grosses réparations et pour 823 000 euros. Ces 823 000 euros correspondent pour moitié à la taxe mobilité demandée par la métropole (2% sur les salaires, un recours ayant été fait), le reste correspond à des provisions pour risque concernant les subventions. Philippe Champourlier nous rappelle que le bâtiment La Vigie a été provisionné à hauteur de 100 %.

Les fonds dédiés s'élèvent à 337 000 €, ce sont des subventions perçues au titre de 2022 mais qui auront leur réalisation au cours de l'exercice suivant. Enfin la capacité d'auto-financement de cet exercice est de 284 000 €.

- **Madame Séverine Schatti qui représente Monsieur Panayotis LIOLIOS, du cabinet Exco, Commissaire aux comptes, nous donne lecture du rapport sur les comptes annuels et sur les conventions réglementées.**

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre Association, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils nous ont été présentés par votre trésorier

Elle tient à souligner que la crise sanitaire n'a pas eu d'influence remettant en cause la continuité d'exploitation de la Fédération.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice

Compte Rendu de l'AG de Ligue de l'enseignement-FAIL13
de Marseille du 3 juin 2023

écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

La première convention réglementée concerne l'association UFOLEP13. Elle a facturé à la Ligue13, 24 220 € de formations. La rétrocession des licences encaissées par la fédération s'est élevée à 38 497 €.

La seconde convention réglementée concerne l'association USEP13 : Convention de mise à disposition et de moyens de l'Association USEP13 avec l'Association Ligue de l'enseignement Fédération des AIL 13. Les frais de siège refacturés par la Fédération des AIL pour l'exercice 2022 s'élèvent à 36 854 €.

Le Trésorier a conclu ce rapport par ces mots :

Après une période de crise COVID compliquée à gérer sur deux années, notre objectif pour 2022 était la relance de nos actions et de nos activités en adéquation avec les axes de notre nouveau projet fédéral.

Conscients que nous traversons une période d'inflation, de crise sociale, environnementale, et de problématique de ressources humaines inédite, chaque secteur, doit maintenant se concentrer sur la recherche ou le maintien de l'équilibre budgétaire.

Nous remercions l'ensemble des services pour la remontée des informations et nous saluons le travail du service comptable qui a œuvré dans des conditions difficiles.

- Suzanne Guilhem donne la parole à Isabelle Dorey, Déléguée générale et Directrice des services de la Fédération qui nous présente le rapport d'activité de l'année 2022 :

RAPPORT d'ACTIVITÉ 2022. Isabelle Dorey rappelle en quelques chiffres ce qui constitue l'identité de la Ligue de l'enseignement - FAIL13 : Nous sommes une fédération d'associations qui compte 615 associations affiliées et 28 590 adhérents, nous sommes une association Complémentaire de l'école avec 126 000 bénéficiaires, une entreprise de l'ESS avec 676 salariés, ce qui représentent 272 équivalents temps pleins et 2 721 contrats signés sur l'année. 49 CDI ont été pérennisés en 2022. Il faut savoir que 100 métiers différents sont répertoriés au sein de notre fédération.

Isabelle Dorey cède la parole à Charly Pirani, Secrétaire général de la Fédération en charge de présenter les volets suivants : les Commissions thématiques, Faire vivre la Fédération puis, Animer le réseau associatif.

- FAIRE VIVRE LA FÉDÉRATION : Mesdames messieurs, la Fédération vit au travers de ses commissions thématiques. Elles réunissent des salariés, des administrateurs et des adhérents individuels. En 2021/2022, elles sont restées très actives.

Afin de faire vivre notre nouveau projet fédéral 2022/2026, quatre commissions thématiques ont été mises en place :

La commission environnement a pour objectif de penser le changement de comportement à travers :

- L'analyse des résistances et des leviers d'action pour mettre en place le changement attendu.
- La construction d'un plaidoyer politique au regard des avancées scientifiques, et des connaissances sur le sujet.
- Le questionnement de nos valeurs au regard des grandes mutations sociétales qui s'annoncent.

Compte Rendu de l'AG de Ligue de l'enseignement-FAIL13
de Marseille du 3 juin 2023

Des Groupes de Travail ou des Sous-Commissions ont été mis en place pour aller plus loin : Alimentation durable, Achats/déchets, Événements, Charte, Réflexions et conseils pédagogiques

La commission Vie du réseau a pour objectif :

- d'accompagner nos adhérents et nos militants dans un parcours d'engagement,
- de permettre à un collectif de comprendre et d'agir selon les spécificités de son périmètre d'action,
- de lutter contre les inégalités, cet idéal pour lequel nous militons.

Des Groupes De Travail / Sous Commissions sont en cours :

- Centres sociaux et Maisons Pour Tous,
- S'interroger sur « devenir administrateur.trice »,
- Analyser les ressentis du collectif « services de la ligue de l'enseignement FAIL13 » dans la mise en actes des axes « numérique » et « environnement » et de la commission « mouvement d'idées »,
- Vie internationale,
- Lutte contre les inégalités.

Pour la commission Numérique, il s'agit de réfléchir en quoi le numérique influe sur :

- la démocratisation de l'accès au savoir et à l'éducation,
- les liens sociaux et la liberté d'expression,
- la place de chacun, chacune dans notre société.

La commission mouvement d'idées a pour ambition d'accompagner les réflexions conduites dans les trois autres commissions. Il s'agit :

- d'être en mesure de penser collectivement les changements à venir afin de les accompagner,
- de réfléchir sur ce qui fonde notre fédération : la laïcité, la lutte contre les discriminations, l'Égalité hommes / femmes au regard des changements et des mutations qui s'imposent aujourd'hui.

ANIMER LE RÉSEAU ASSOCIATIF : La Ligue de l'enseignement FAIL13 est une Fédération dont le projet associatif a vocation à promouvoir une éducation populaire laïque, citoyenne et solidaire. En 2022, 615 associations contre 553 l'année précédente, étaient réunies au sein de notre réseau départemental pour contribuer à porter collectivement les valeurs qui nous rassemblent. Quelques chiffres significatifs : 42 sont des associations nouvelles, contre 29 l'année précédente ; 303 sont des associations socio-culturelles, contre 200 l'année précédente ; 181 associations USEP, + 8 par rapport à l'année précédente ; 130 associations UFOLEP, + 10 par rapport à l'année précédente. Nous avons affilié 28 592 adhérents contre 20 952 l'année précédente.

Secteur sportif de la Ligue de l'Enseignement, l'USEP a pour ambition de former des citoyens capables de participer à la vie en communauté par la pratique sportive : 182 associations d'écoles, 4ème Fédération Sportive de France, 14 335 licenciés en élémentaire, 4 572 en maternelle, 1 137 licenciés adultes.

Permettez-moi de valoriser cette année : La semaine olympique & paralympique, pas moins de 200 élèves se sont initiés aux disciplines olympiques et paralympiques encadrées par nos comités sportifs et clubs sportifs partenaires.

Première Fédération sportive multisports affinitaire de France, l'UFOLEP présente une double identité et une double ambition de fédération multisports et de mouvement d'idées dans la société d'aujourd'hui et de demain.

L'Ufolep 13 en 2021/2022, c'est 8 clubs d'athlétisme, 8 clubs de natation, 9 de GRS, 38 de volley-ball, 13 de tir à l'arc, 26 d'activités cyclistes, 20 activités physique d'entretien, 22 de gym artistique et 12 clubs de rugby, 4 de foot et 1 de football américain. En tout, 128 associations affiliées, 6 512 licenciés.

Notre Rapport d'Activité revient comme chaque année sur les prestations et les services que nous avons offerts à nos associations adhérentes : l'APAC Assurance avec 153 sinistres traités par nos 3 déléguées départementales ; l'attestations de réduction SACEM et SACD ; les bulletins de salaires édités grâce au dispositif Impact'emploi ; le logiciel BASICOMPTA pour lequel nous formons les associations intéressées.

La newsletter et la plateforme numérique ont facilité toute l'année la communication entre nos associations : + de 1 000 articles publiés / 11 newsletters envoyées.

Faire vivre le réseau associatif : En tant que fédération d'associations, la Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône a eu plusieurs missions en 2021 : porter la parole de notre collectif d'associations, le faire connaître auprès des institutions, en soutenir les projets, l'animer en lui proposant des temps forts et des temps d'échanges croisés, créer du lien et partager des projets transversaux.

Laissez-moi vous citer deux points forts de notre action :

- **Notre participation aux forums associatifs :** Chaque année, nous participons à des forums associatifs sur différentes thématiques afin de valoriser les activités de la fédération mais également des associations adhérentes au réseau. > Participation à VIVACITÉ, le forum associatif de la Ville de Marseille / Journée de l'engagement à la Cité des associations de Marseille.

- **La mise à disposition de volontaires en service civique :** En 2022, 75 associations adhérentes sont passées par notre intermédiation afin d'accueillir un ou des volontaires en service civique au sein de leur structure. Au total, 148 volontaires ont été accueillis dans notre réseau associatif.

Permettez-moi de valoriser cette année :

. Les 50 ans des A.I.L. d'Eyguières : le Dimanche 12 juin 2022, les militants et les bénévoles des AIL Eyguières s'étaient donnés rendez-vous au Domaine du Rocher à Orgon afin de fêter autour de leur Président, Jean-Louis Delattre, et de très, très nombreux anciens Présidentes et Présidents, leurs 50 ans. Il faut dire que cette Amicale laïque a une particularité, les mandats ne durent que 3 ou 4 ans. Celui qui prend la place de leader sait qu'il peut compter sur le reste du peloton pour le relayer quitte à reprendre le maillot jaune au bout de quelques années.

. Le collectif cinématographique Dodeskaden

Dodeskaden est un laboratoire de diffusion cinématographique affiliée à la Ligue de l'enseignement - Fédération des Bouches-du-Rhône depuis 2015, gratuit et ouvert à tous, dans l'optique de constituer une dynamique culturelle cinématographique ambitieuse et novatrice dans la ville de Marseille ! du 12 mai au 14 mai 2022, ils ont organisé un colloque au sein de La Halle Coco Velten, : "Regards croisés sur une cinémathèque à Marseille ». Introduit par Jean Marc Coppola, Adjoint au Maire de Marseille en charge de la culture et du cinéma pour toutes et tous, cet événement a été organisé en partenariat étroit avec la Ville de Marseille : 3 jours consacrés à la culture et au cinéma, 3 projections de films.

Isabelle Dorey donne la parole à Karim Touche, Délégué Général adjoint, afin qu'il présente le secteur Solidarité internationale/mobilité européenne.

- **Karim Touche nous rappelle** que ce secteur a été relancé il y a 10 ans par la volonté du conseil d'administration. Nous pouvons désormais dire que la Ligue13 est devenue un acteur reconnu sur le territoire des BDR, au sein du pourtour méditerranéen, notamment la Tunisie et Compte Rendu de l'AG de Ligue de l'enseignement-FAIL13 de Marseille du 3 juin 2023

le Maroc, tout comme en Europe. Il remercie Chloé Bernard et son équipe et salue au passage le Centre confédéral qui nous a aidé à structurer ce secteur d'activité ainsi que Solidarité laïque qui nous accompagne dans nos projets.

Son intervention est suivie de celles des salariés présents qui, faute de pouvoir évoquer la totalité des actions menées en 2022, (chacun peut les retrouver en ligne au sein du RA2022 détaillé et illustré en 108 pages par notre service communication), ont mis en valeur une action, un projet qui a particulièrement marqué l'année 2022. Ces prises de paroles ont permis d'aborder et de mettre en valeur les thématiques suivantes : Accompagner les citoyens d'aujourd'hui et de demain ; Travailler main dans la main avec l'école ; Agir au plus près des territoires ; Former tout au long de la vie ; Apprendre pendant les vacances.

La Présidente met aux voix les différents rapports statutaires :

Résolution N° 1 : Mis aux voix, le CR de l'AG 2022, qui se trouve dans les documents en ligne consultables par les participants, est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Résolution N°2 : Mis aux voix, le Rapport moral, le Rapport financier ainsi que le Rapport d'activité sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

Résolution N°3 : En ce qui concerne l'affectation du résultat financier de 2021, l'assemblée vote à l'unanimité des présents et représentés le report de ce résultat sur le compte des reports à nouveau.

Vote des tarifs des cartes d'adhésion. Les tarifs prévus pour 2023/2024 se trouvent dans les documents en ligne consultables par les participants. La part départementale est inchangée.

Résolution N° 4 : Mise aux voix, la résolution portant sur les nouveaux tarifs est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Isabelle Dorey est candidate au poste de l'APAC et de la MAP.

Résolution N° 5 : Mise aux voix sa candidature est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Modification du Règlement intérieur de la ligue FAIL 13

L'article 5b concernant le fonctionnement du CA et du Bureau a été complété ainsi :

Article 5 b : fonctionnement du C.A. et du Bureau

5b1. Le CA se réunit régulièrement selon les modalités décrits dans les statuts. Les réunions ont lieu habituellement en présentiel mais si les circonstances le nécessitent, elles peuvent se tenir en visioconférence. Pour faciliter la participation du plus grand nombre d'administrateurs à ces réunions, un lien pourra être envoyé avec la convocation afin que le CA puisse se tenir, à la fois en présentiel et en visioconférence. Les administrateurs connectés et identifiés seront considérés comme présents et leur vote pris en compte dans les délibérations.

Compte Rendu de l'AG de Ligue de l'enseignement-FAIL13
de Marseille du 3 juin 2023

5b2. Le Bureau se réunit aussi souvent que nécessaire, en présentiel ou en distanciel sur invitation du (de la) Président(e).

Résolution N° 6 : Mise aux voix, la résolution modifiant l'Article 5b1 et 5b2 du Règlement Intérieur est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Les résultats de l'élection des administrateurs au Conseil d'administration sont proclamés : 461 mandats ont été exprimés, 11 postes étaient à pourvoir, mais nous n'avons que 9 candidats : 01 – ALLAINMAT SYLVIE, Représente l'association « ALCLA » ; 02 – BENEDETTI Mireille, Représente l'association « La Ciotat il était une fois » ; 03 - CARTRON Bernard, Adhérent à titre individuel ; 04 - CLAUZON Sylvia, Représente l'association « AIL de Gréasque » ; 05 - GOURBEIX Julien, Représente l'association « Dodeskaden laboratoire de diffusion » ; 06 – GUIEU Jean-Marc, Représente l'association « USEP 13 » ; 07 - NEGREL Michèle, Adhérente à titre individuel ; 08 – PIRANI Jean-Charles (Charly), Représente l'association VPT 13. 09 - SENOUQUE Patrice, Représente l'association « OLPPPI ».

Résolution N° 7 : Les 8 candidats élus pour trois ans ont obtenu : ALLAINMAT Sylvie, 461 voix ; BENEDETTI Mireille, 461 voix ; CLAUZON Sylvia, 461 voix ; GOURBEIX Julien, 461 voix ; SENOUQUE Patrice, 461 voix ; NEGREL Michèle 454 voix ; PIRANI Jean-Charles (Charly) 441 voix ; GUIEU Jean-Marc 404 voix.

Le candidat élu pour 1 an à obtenu : CARTRON Bernard, 361 voix

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 heures.

Le Secrétaire Général

La Présidente

Charly PIRANI

Suzanne GUILHEM